

le secteur canadien du réseau mondial de télécommunications aéronautiques fixes de l'OACI. Ce communiqué disait, entre autres:

Non seulement l'adoption de ce système automatique a amélioré la transmission des messages, mais encore le ministère a réalisé des économies de l'ordre de \$500,000 par année en locaux, en matériel et en personnel.

Là encore, on a pris des dispositions pour réduire les effectifs sans rien prévoir au sujet du climat social dans lequel vivent ces gens. Des considérations semblables s'appliquent aux centres Servo du CN qu'on introduit dans tout le réseau des chemins de fer canadiens. On m'a informé que cette innovation fera disparaître jusqu'à 4,000 emplois. Le programme se poursuit, semble-t-il, sans qu'on tienne compte de la situation des localités qui fournissaient des services le long des voies. Encore une fois, on dit aux travailleurs: Vous êtes licenciés messieurs. Voilà 20 ans que vous faites ce travail, mais que voulez-vous?

La plupart d'entre nous connaissons les sommes énormes investies dans le programme de bilinguisme, que j'approuve entièrement, mais peu importe qu'une personne parle six langues si elle est sans emploi. On dépense aujourd'hui des millions de dollars pour des cours de langue, mais au bout du compte, les gens qui ont pu profiter de cette formation se retrouvent toujours sans emploi. Je suis entièrement d'accord avec le chef du Ralliement créditiste qui a déclaré il y a quelque temps que le programme de bilinguisme devrait commencer à la base et se rendre graduellement au sommet.

Nous avons besoin de personnes bilingues au Canada, mais il faut atteindre cet objectif en vertu d'un système dont tout le monde profitera. Il ne faudrait pas soulever ce point dans un contexte où les agents dans les ministères de l'État et ailleurs sont plus préoccupés par ce programme que par un quelconque programme d'embauche. Le récent règlement avec la société General Motors est un exemple. La question de la langue ne présentait plus de difficulté dès qu'on eût donné aux travailleurs la sécurité de l'emploi. Lorsque d'une extrémité à l'autre du pays les gens peuvent travailler, le reste s'arrange par la suite, mais il ne semble pas que ce soit cette façon que les choses aillent au Canada maintenant.

Le 4 mai, je posais au premier ministre (M. Trudeau) la question suivante:

Comme il a assuré à M. Bourassa, au Québec, qu'il l'aiderait à remplir sa promesse de créer 100,000 nouveaux emplois d'ici la fin de 1971, peut-il donner la même assurance au premier ministre de la Saskatchewan qui, en 1964, avait promis que 50,000 nouveaux emplois seraient créés en quatre ans.

Il va de soi, monsieur l'Orateur, que vous aviez répondu, à juste titre, «A l'ordre», tout comme aujourd'hui et la question fut jugée irrecevable. Les citoyens du Québec et de la Saskatchewan savent que des promesses politiques de ce genre peuvent, plus que toute autre chose, nuire à l'unité d'une nation.

Je note également que, selon des propos tenus récemment par le ministre du Travail du Québec, la province connaîtra de nouveau l'agitation sociale et l'instabilité politique si l'on ne freine pas le chômage à la hausse. Un bulletin de nouvelles rapporte ceci:

Quand on lui a demandé si cela aboutirait à la révolution, il a répondu: «Ma foi, si vous voulez me mettre un tel mot dans la bouche, très bien. Cela conduit à la révolution, sûrement pas à l'évolution.

[M. Skoberg.]

Que les députés se rappellent ce que d'autres ont dit de la révolution et de l'évolution dans cette province. Le ministre du Travail du Québec faisait récemment la déclaration que je viens de citer, savoir qu'il pourrait peut-être y avoir révolution. Mais a-t-il grandi sous le règne du bill de l'ordre public, récemment présenté à la Chambre? Dernièrement, le chef du parti libéral de la Colombie-Britannique disait que le sang pourrait couler dans les rues de sa province. Que disent ces gens? Celui qui veut prévenir le gouvernement des problèmes socio-économiques du pays est accusé de soulever une insurrection, mais que fait le gouvernement au sujet de ses amis, des libéraux, qui font le même genre de déclarations à la télévision et aux journaux?

De ces remarques regrettables, à mon avis, du ministre du Travail du Québec et du chef libéral en Colombie-Britannique, je passe aux activités du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui s'occupe aussi du blé. Il s'intéresse de façon spéciale au recyclage. Il a tenté de chasser les cultivateurs de leur terre pour les recycler; je suppose. Je suis même certain que c'est pour cela que le premier ministre a réuni ces deux fonctions. Le ministre ne nous a pas encore dit comment il entend faire travailler les agriculteurs chassés vers les villes, mais nous savons qu'ils seront réduits aux tâches les plus humbles. On ne saurait trouver meilleur exemple de son attitude que la proposition d'une politique de production et de recettes. Dans un document qui énonce ces propositions, on peut lire ce qui suit, page 20, sous le sous-titre: Encourager le rajustement des fermes à des dimensions plus rentables.

Le problème du regroupement des fermes n'est pas particulier à la région des Prairies. De fait, il est peut-être moins critique dans cette région que dans les autres régions du Canada. On croit donc qu'il serait inapproprié de proposer des programmes pour régler le regroupement dans cette partie du pays avant d'élaborer des programmes pour régler la question de toute l'agriculture canadienne. Ce plan général est en voie de préparation.

Tout ce que je puis dire, c'est que le ministre chargé de la Commission du blé, qui est responsable de ces recommandations dira, je l'espère, de quoi il s'agit. S'il ne prévient pas ces gens-là, c'est eux qui vont se trouver sans emploi. Nous assisterons à une concentration des exploitations agricoles industrielles et nombreux sont ceux qui viendront se joindre à la grande famille des chômeurs canadiens. Je demande instamment au ministre de ne pas prendre de décision hâtive en ce qui concerne ce programme et de tenir compte des intérêts des personnes qui seront ainsi touchées.

• (9.10 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La parole est à l'honorable député de Hamilton Mountain (M. Sullivan).

M. Gordon Sullivan (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, puisque le débat porte sur le budget, j'ai l'intention de parler du coût de notre programme d'assurance maladie. Car, si nous ne faisons rien pour alléger ce fardeau, l'assurance maladie, avec ou sans chômage, sera bientôt au-dessus de nos moyens. Il faut espérer que le gouvernement examinera sérieusement et calmement l'escalade effrénée des coûts et l'apparition de certains services discutables qui ont suivi la mise en œuvre de notre politique actuelle en matière d'assurance maladie. Il